

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2014

FACILITER L'EXERCICE, PAR LES ÉLUS LOCAUX, DE LEUR MANDAT - (N° 1725)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL12

présenté par
M. Poisson

ARTICLE 1ER B

Supprimer les alinéas 11 à 23.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli et de cohérence.